

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
PARTIE I - DONNEES GENERALES CONCERNANT LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE	5
I - La ville au quotidien	6
A) Les déplacements dans la ville	
B) L'environnement et le cadre de vie	
C) La ville numérique	
D) La sécurité au quotidien	
II – La culture, le sport, les loisirs	10
A) La culture	
B) Le sport	
C) La vie associative et locale	
III– La ville solidaire (actions en faveur des publics fragiles)	12
A) Les personnes âgées	
B) Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	
C) L'action sociale	
IV– L'enfance, l'éducation, la jeunesse	15
A) L'école primaire et le temps périscolaire	
B) Le temps des vacances	
C) L'aide aux familles	
D) Jeunesse, étudiants	
V- La question de la participation des usagers au financement des services proposés par la ville	17
VI- Les sujets hors questionnaire	18
A) Les commentaires concernant la gestion de la ville	
B) L'emploi et le développement économique	
PARTIE II - DONNEES GENERALES DE LA CONSULTATION DES INSTANCES SOCIOECONOMIQUES ET PARTICIPATIVES	20
I- Les participations issues de l'espace contributions	20
II- Les participations issues des instances participatives	22
A) Le conseil des sages :	
B) Le conseil municipal des jeunes :	
C) Les conseils de quartiers	
III- La contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze	25
PARTIE III – PROPOSITIONS D'EVOLUTION POUR UNE MAITRISE DE LA DEPENSE PUBLIQUE	28
Sous-Partie I - Les éléments généraux des propositions de la municipalité	28
A) Un rééquilibrage des tarifs pour les services rendus aux usagers.	
B) La réduction des dépenses de fonctionnement	

Sous Partie II – Les propositions détaillées	31
I - La ville au quotidien	31
A) Les déplacements dans la ville	
B) L'environnement et le cadre de vie	
C) La ville numérique	
D) La sécurité au quotidien	
II – La culture, le sport, les loisirs	35
A) La culture	
B) Le sport	
C) La vie associative et locale	
III– La ville solidaire (actions en faveur des publics fragiles)	38
A) Les personnes âgées	
B) Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	
C) L'action sociale	
IV– L'enfance, l'éducation, la jeunesse	42
A) L'école primaire et le temps périscolaire	
B) Le temps des vacances	
C) L'aide aux familles	
D) Jeunesse, étudiants	
V- Les sujets hors questionnaire	44
A) Les commentaires concernant la gestion de la ville	
B) L'emploi et le développement économique	

ANNEXES :

- ✓ Enquête habitants, les résultats du questionnaire
- ✓ Recueil expression libre des brivistes
- ✓ Contributions des instances socio-économiques
- ✓ Contributions des instances participatives
- ✓ Contribution de la CCI de la Corrèze

PREAMBULE

Il y a un an, lors de leur dernier Congrès, les maires de France se sont mobilisés pour protester contre la baisse annoncée par l'Etat des dotations financières qu'il verse aux communes.

Pour la Ville de Brive la baisse des dotations de l'Etat représente plus de 6 millions d'euros d'économie à trouver sur le budget de fonctionnement de notre ville, ce qui est considérable.

Comme chacun sait, à la ponction de l'Etat s'ajoute la situation financière dans laquelle se trouvait déjà la Ville. Placée dès juin 2013 dans le réseau d'alerte financier de l'Etat, Brive est aujourd'hui fragilisée sur le plan financier, ce qui a été confirmé par un audit présenté en février 2015.

Le verdict des chiffres est sans appel : si la Ville ne remet pas durablement en question son train de vie et n'assainit pas ses finances, elle court le risque certain d'une mise sous tutelle par le préfet.

Voilà pour le constat. Maintenant que faisons-nous ?

Depuis plus de 18 mois nous avons opéré un premier redressement qui porte sur les dépenses d'ordre général et les dépenses de personnel, notamment par le non-remplacement systématique d'agents partant à la retraite et le non-renouvellement de la plupart des contrats à durée déterminée.

Cette reprise en main permet de marquer durablement le changement des habitudes en matière de dépense publique. Les premiers résultats ont permis d'économiser depuis le début du mandat un peu plus de 2,5 millions d'euros.

Mais l'impact concomitant de la baisse des dotations, de notre faible solvabilité, de la perte de recettes résultant de la baisse de population, nous oblige à aller encore plus loin dans la remise en question globale sur le fonctionnement de notre collectivité, du périmètre de ses missions et de l'organisation de ses services.

C'est l'esprit même de la consultation que nous avons lancée en juin dernier auprès des Brivistes. Dans une démarche collaborative, j'ai tenu à prendre l'avis des brivistes sur ce qui leur apparaissait prioritaire en terme de service à la population

Les élus, lors d'un conseil municipal de décembre, devront dégager des marges de manœuvre, qui permettront de sauvegarder l'autonomie financière de la Ville.

Cet exercice impliquait au préalable que la situation financière de la collectivité vous soit présentée de manière totalement transparente : le Brive Mag du mois de juin a répondu à cet objectif et a exposé en détails, politique par politique, action par action, comment était employé l'argent public.

Enfin, le financement du coût du service par l'utilisateur et par le contribuable est un vrai sujet. A Brive, sur 100€ de coût du service rendu au public, 5€ sont financés par l'utilisateur et 95€ par le contribuable, qui n'est pas forcément usager du service !

Comme vous le savez, ce dossier a été accompagné d'un questionnaire (également consultable sur internet) qui a été retourné par 5691 d'entre vous, soit 23,9% des ménages de notre ville. A ces

réponses se sont également ajoutées plus de 1700 contributions libres qui ont alimenté le dialogue et le débat.

Cette participation est significative selon les experts du traitement de ce type de consultation.

Le 7 septembre dernier, les résultats ont été publiés et ont permis d'alimenter les premiers débats et la réflexion des élus, majorité comme opposition.

Depuis le mois de septembre, les acteurs socio-économiques ont également enrichi le débat, à la fois par la contribution de trois institutions ayant, de par leur vocation, une approche globale des problèmes de la cité (Conseil municipal des jeunes, Conseil des sages, Chambre de commerce et d'industrie). La démarche a été la même avec nos agents de la Mairie, qui après avoir été consulté, travaillent à l'élaboration d'un projet de service.

Enfin, le dernier temps fort est la présentation du livre blanc qui est la synthèse des réflexions et de leur compilation. Il met en évidence plusieurs perspectives.

Il inclut tout d'abord les orientations et les arbitrages budgétaires qui permettront de sortir la Ville de l'impasse budgétaire tout en conservant son autonomie financière.

Il ouvre également un débat sur la recomposition de la place de notre Mairie dans le bon fonctionnement de notre ville et son rapport avec le contribuable et l'utilisateur du service municipal.

Il permet une remise à plat du fonctionnement de certaines politiques en proposant un juste équilibre de la contribution entre l'utilisateur et le contribuable.

Il conforte enfin le processus de réorganisation des services de la Ville, articulé autour de la notion de projets de service et de mutualisation dans le travail de nos agents.

Ce livre blanc ne peut donc se résumer à une équation comptable.

C'est un mode moderne de management pour notre collectivité et un modèle rénové de la gestion municipale de notre ville.

Il s'appuiera sur les engagements de mandat, notamment le premier d'entre eux de ne pas augmenter les impôts locaux des Brivistes.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Soulier', with a horizontal line underneath.

Frédéric Soulier
Maire de Brive
Président de la Communauté d'Agglomération
du Bassin de Brive

PARTIE I

DONNEES GENERALES CONCERNANT LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Le cadre général de la consultation par questionnaire :

Le cadre de l'enquête par questionnaire était celui des services offerts par la ville à la population et concernait les offres existantes dans l'ensemble des domaines relevant essentiellement de sa compétence ou de son domaine actuel d'intervention.

Dans ce cadre, il était demandé aux répondants d'établir leurs priorités, ce qui ne remet en cause ni l'importance ni l'intérêt des domaines qui ne font pas partie des sujets placés en tête des priorités au moment de la passation du questionnaire.

Les répondants :

5691 questionnaires ont été retournés au cabinet chargé de son dépouillement : 5260 habitants et 431 agents, 5366 ont pu être exploités.

Les résultats repris ici sont ceux du questionnaire habitants, le questionnaire rempli par les agents (identique dans son contenu) a fait l'objet d'un dépouillement séparé.

En ce qui concerne le questionnaire habitants, les réponses représentent 15% des Brivistes âgés de plus de 15 ans et plus de 20% des ménages. Près de 30% des répondants se sont par ailleurs exprimés dans la question ouverte du questionnaire.

On note une forte participation de la population dans toutes les catégories, notamment chez les retraités et les CSP aisées. Et si les ouvriers et les jeunes se sont moins mobilisés, le nombre de retours a permis de les intégrer dans l'analyse et d'obtenir un échantillon représentatif.

L'ensemble des résultats et des expressions des Brivistes sont consultables sur le site consultation.brive.fr.

Les grands domaines sur lesquels la ville doit concentrer ses efforts :

(Réponses à la question 49 du questionnaire)

Les réponses apportées à cette question placée à la fin du questionnaire permettent d'avoir la vision globale essentielle des domaines prioritaires pour les Brivistes.

Parmi les 10 domaines prioritaires, 3 se détachent :

- les actions favorisant la sécurité à Brive : 63%
- les actions favorisant les déplacements dans la ville : 63%
- les actions en faveur des publics fragiles : 62%

Six sont prioritaires quel que soit l'âge : la sécurité, les déplacements, les publics fragiles, la jeunesse, l'enfance et l'environnement. Même si bien sûr l'ordre des priorités évolue en fonction de l'âge, on ne note pas de cassure générationnelle.

Quelques différences apparaissent en fonction des profils socio-économiques. En effet, logiquement, les personnes en recherche d'emploi privilégient les déplacements, les élèves et étudiants, les actions en faveur de la jeunesse et les actifs en emploi, les sujets liés à l'enfance. De même la culture et le sport sont davantage cités par les CSP+ et les élèves/étudiants.

I - La ville au quotidien

A) Les déplacements dans la ville

Les enseignements du questionnaire :

C'est le deuxième grand domaine prioritaire des Brivistes (63%).

L'amélioration de la voirie se place largement en tête des priorités de ce domaine (90%).

En deuxième position mais avec une différence importante même si cela reste à souligner : le fait de favoriser les modes de déplacement doux (60%).

De nombreuses références à l'état catastrophique de la voirie ont par ailleurs été faites par les Brivistes dans la question ouverte : 311 occurrences concernent l'état des routes et des trottoirs. Il y a urgence à agir. Cela est problématique pour les personnes âgées mais aussi pour les usagers en fauteuil ou les parents utilisant des poussettes. Cela peut poser des problèmes de sécurité en générant des accidents corporels.

Extraits:

- « *Quand je roule sur les routes, j'ai l'impression de faire du tout terrain* »
- « *Améliorer les trottoirs pour les fauteuils roulants et les poussettes* »
- « *Ces routes sont dans un état pitoyable (nids de poules, dénivelés, raccommodages approximatifs de goudron...) sont dangereuses, abîment nos voitures (pneus et jantes en alu notamment) et donnent une mauvaise image de notre ville...* »
- « *Refaire les trottoirs en priorité, je suis tombée plusieurs fois, et suis prête à porter plainte si je me fais très mal* »
- « *La voirie de toute la ville est à revoir, nids de poule et trottoirs en très mauvais état* »

En ce qui concerne la question des déplacements en ville, les Brivistes attendent aussi une meilleure optimisation des transports en commun (112 occurrences) : plus de dessertes, avec des horaires mieux adaptés à leurs besoins. Critique de la taille disproportionnée des bus (meilleure circulation et moins de pollution).

Ils souhaitent également la facilitation des déplacements en vélo (71 occurrences), liée sans doute à une attente de la baisse de la circulation en centre-ville (73 occurrences) et peut-être à l'attente d'un hyper centre-ville piéton (27 occurrences).

Extraits

- « *Bus plus petits sur certaines lignes et à certaines heures plus de passages et plus de quartiers desservis, cela améliorerait sûrement le trafic routier* »
- « *Des bus plus réguliers, toutes les 15 minutes* »
- « *Des bus qui desservent la totalité de la ville, les quartiers sont oubliés* »
- « *Un bus serait nécessaire pour l'été : plan d'eau, pour ceux qui n'ont pas de véhicules* »
- « *Indispensable d'élargir la desserte des multiples quartiers par les bus de ville : trop peu de lignes de bus et nombreux quartiers non desservis, les écoliers, collégiens, lycéens font de longs trajets à pied* »
- « *Développer le système de navettes comme celle qui va du CGR au centre-ville et augmenter la fréquence des bus* »
- « *Il serait bon d'avoir une navette côté ouest* »
- « *Mise en place de circulation de lignes d'autocars le week-end et jours fériés et étendre des horaires le soir, c'est très prioritaire lorsque l'on ne possède pas de voiture et étant handicapée et seule* »
- « *Meilleure fréquence des bus et les faire circuler dimanches et jours fériés* »
- « *Grands parkings disponibles aux abords de la ville et petites navettes gratuites régulières comme dans les stations balnéaires* »
- « *Adapter les horaires de bus avec les heures d'entrée et de sortie du travail* »

Autre problématique liée au déplacement : les problèmes de stationnement apparaissent à 102 reprises. Malgré la présence des deux parkings souterrains, on note une attente d'offre de stationnement plus importante en centre-ville, mais aussi de parkings avant l'accès à l'hyper centre (plus de places devant la patinoire par exemple). Certains automobilistes se plaignent par ailleurs de contraventions intempestives.

Les piétons déplorent le stationnement fréquent de véhicules sur les trottoirs entravant la circulation piétonne. Ce qui est également perçu comme de l'incivilité.

Des professionnels (artisans, infirmier-es, auxiliaires de vie) soumis au stationnement payant et victimes de contraventions attendent idéalement un stationnement gratuit de quelques minutes pour effectuer leur service.

Extraits :

- « *Trottoirs occupés par les voitures, obligation pour les piétons de passer dans la rue* »
- « *On se moque des personnes âgées et des handicapés. Les gens stationnent sur les trottoirs et les passages cloutés...* »
- « *Durcir la répression à l'encontre du stationnement illicite et gênant* »
- « *Lutter contre le stationnement sur les trottoirs* »
- « *Mettre en place une réelle politique du stationnement pour les résidents en centre-ville* »
- « *Des parkings gratuits en centre-ville* »
- « *Porter les stationnements temporaires (places rouges) de 20 à 30 minutes* »
- « *Plus de places de parking gratuites : il est regrettable d'avoir des PV lorsqu'on travaille et qu'on décharge du matériel pour faire des travaux chez un particulier, on est obligé de stationner, de jongler en dehors des places prévues et payantes pour fournir le matériel nécessaire aux ouvriers* »

B) L'environnement et le cadre de vie

Les enseignements du questionnaire :

Ce domaine arrive en 6^{ème} position (43%) des domaines prioritaires.

Avec 91%, la propreté des rues est la grande priorité des Brivistes dans ce domaine. C'est même très prioritaire pour 44% d'entre eux.

En deuxième priorité avec 57% chacun: l'entretien écologique des espaces verts et l'innovation en matière de collecte des déchets.

Dans la question ouverte, on note 232 occurrences concernant l'amélioration de la propreté et de l'entretien des rues. Elles concernent principalement trois désagréments principaux : les déjections canines, le désherbage de trottoirs, la fréquence de ramassage des poubelles (notamment l'été). La question de l'environnement et les sujets d'écologie liés font l'objet de 124 occurrences : meilleure prise en compte du développement durable, une plus grande sensibilisation des habitants aux questions écologiques et attente d'une ville éco-responsable.

Extraits :

- « Les déchets dans les rues : on se croirait dans les villes du tiers-monde aux alentours des grandes déchetteries (les camions poubelle passent à des heures précises : interdiction de laisser les sacs poubelle dans les rues) »
- « Rentrer dans le XXI^{ème} siècle : avoir un système de ramassage des ordures adapté aux exigences d'hygiène et de salubrité de notre époque, ce qui est contraire au système actuel favorable aux rats et aux bactéries »
- « Les poubelles ne devraient pas rester dans la rue toute la semaine »
- « Inciter les habitants à un peu plus de civisme concernant la propreté des rues; chacun peut balayer devant sa porte voir même désherber et ne doit pas tout attendre de l'Etat et des services municipaux.
- « En ce qui concerne l'entretien écologique pas assez d'information par rapport à la population il devrait y avoir une bonne information et c'est un chapitre qui doit se mettre en place dans le temps : réflexion au niveau des outils à mettre en place et civisme des habitants (pourquoi pas désherber devant chez soi ?) »
- « Favoriser les actions écologiques »
- « Mauvaises herbes. Le week-end les déchetteries sont pleines d'ordures »
- « Politique de nettoyage des rues et des trottoirs plus sérieuse, il n'y a plus de cantonniers, l'herbe pousse »
- « Urgence pour la propreté : les abords du centre, la ville et les lieux de balade exemple les bas-côtés des Bouriottes sont très sales, des poubelles restent des journées sur les trottoirs et gênent la déambulation des piétons, des poussettes, fauteuils roulants »
- « Taxer l'incivilité : cigarettes, papiers gras, crottes, poubelles »
- « Plus de surveillance des propriétaires de chiens : crottes de chiens »
- « Créer des bennes ramasse crottes et verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les crottes de leurs chiens »
- « Eduquer les propriétaires de chiens : déjections canines »
- « Différencier les pelouses pour les chiens et celles pour les gens »

C) La ville numérique

Les enseignements du questionnaire :

C'est un des domaines les moins prioritaires pour les Brivistes. Seulement 15% d'entre eux souhaitent que la ville développe ses services dans ce domaine.

En première position dans ce domaine, le développement des bornes Wifi gratuites en ville et dans les établissements publics (42%). Parmi eux logiquement, une majorité d'élèves/étudiants (73%) plus coutumiers du travail nomade et 56% de personnes en recherche d'emploi.

Très proche (40%) : l'e-administration, qui là aussi est souhaitée plus fortement par les élèves/étudiants (59%), la tranche d'âge des 15 à 29 ans (53%) et les nouveaux habitants (55%).

Dans le cadre de la question ouverte, les références concernent l'attente du haut débit et notamment l'accès à la fibre sur tout le territoire de la commune. L'attente est donc de bénéficier de ce service chez soi et non sur des tiers lieux. Très haut débit, fibre partout (14 occurrences).

Extraits :

- « Développer la fibre optique pour les particuliers »
- « Le wifi partout est nécessaire au développement de Brive »
- « Développement accéléré de la fibre optique et mise à disposition du wifi gratuit partout »
- « Continuer la dématérialisation des services (création de tickets de cantine à régler en ligne, inscriptions diverses...) »

D) La sécurité au quotidien

Les enseignements du questionnaire :

C'est l'un des trois domaines prioritaires pour 63% des Brivistes.

79% d'entre eux placent en priorité numéro 1, les actions de médiation. Tout de suite après, très proche en terme d'importance (74%) les Brivistes attendent une présence affirmée de la police municipale sur le terrain.

Sans doute ces éléments sont-ils à rapprocher des nombreuses références à la question des incivilités dans les commentaires portés dans la question ouverte (105 occurrences). Ces incivilités concernent aussi bien les deux roues très bruyants que les nuisances nocturnes, le stationnement sur les trottoirs, le fait de jeter des papiers dans la rue, les dépôts des poubelles sur les trottoirs qui gênent les déplacements etc... C'est une préoccupation importante qui participe aussi d'une attente plus large quant à un renforcement du respect des valeurs citoyennes (lien social, solidarité, respect du bien commun...)

L'attente de plus de sécurité concerne, elle, 76 occurrences.

Extraits :

- « Lutter contre les incivilités »
- « Favoriser la médiation entre les habitants et la police et le dialogue entre les habitants »
- « Sanctionner davantage les incivilités »
- « Développer la présence de la police dans les rues »
- « Réorienter la présence de la police municipale sur la sécurité des biens et des personnes et diminuer sa charge sur le stationnement »
- « Que la police municipale ne soit pas seulement en centre-ville mais un peu partout »

- « Sécurité : favoriser et accompagner l'action de la police, développer les échanges et dialogues constructifs et préventifs entre les habitants (les quartiers) et la police municipale. »
- « Lutter contre les incivilités, dans certains quartiers il y a des rodéos en motos avec des gens sans casque, des gens qui parlent au téléphone au volant de leur voiture, des gens sans ceinture de sécurité, et ceux qui prennent les sens interdits, et le non-respect des places réservées aux handicapés »
- « Fermer les établissements de nuit en centre-ville et les délocaliser en périphérie. D'autres villes l'ont fait. En attendant contrôle de police en sortie de discothèques de 4h à 5h30 du matin. Trop d'insécurité, de pisse, d'excréments, de vomis, de came aux abords de celles-ci. »
- « Réinventer le respect collectif: sur les trottoirs larges les vélos circulent, sur les étroits les voitures se garent, les chiens utilisent les espaces verts, les enfants sont obligés de circuler au milieu des voies. »
- « Distribuer dans les boîtes aux lettres une charte de comportement citoyen à savoir respecter les heures où le bruit est accepté, le dimanche, nuisances dues aux animaux mal dressés etc... »

II – La culture, le sport, les loisirs

A) La culture

Les enseignements du questionnaire :

Ce domaine se place en septième position des priorités des Brivistes, 27% des répondants le jugeant prioritaire.

66% d'entre eux sont alors plus particulièrement favorables à la conservation des équipements culturels existants, et à la poursuite de l'organisation d'évènements (fête de la musique, foire du livre, festivals, spectacles).

Dans le cadre de la question ouverte la majorité des occurrences concerne : l'attente d'un soutien à la culture malgré la crise (56 occurrences), attente de la fermeture du Garage (51), l'attente d'une programmation culturelle plus fédératrice (23) mais aussi l'attente d'un soutien moins fort à la culture au profit de l'emploi (33).

Extraits :

- « Organiser plus de manifestations culturelles toute l'année (pas seulement en Juillet-Août) »
- « Plus de manifestations culturelles le dimanche »
- « Manifestations culturelles trop élitistes »
- « Privilégier une programmation de qualité »
- « Vendre le Garage »
- « Faciliter l'accès des enfants à l'apprentissage de la musique (les horaires du conservatoire ne sont pas compatibles avec ceux des parents), intégrer la musique à l'école ou au centre aéré »
- « Rendre la culture accessible à tous »
- « Pas assez d'heures d'ouverture à la médiathèque »
- « Possibilité de regrouper les musées et établissements culturels pour diviser le foncier »
- « Trop d'argent gaspillé pour la culture (le Garage) »
- « La lisibilité et l'accessibilité à la culture est capitale dans une société en perte de repères et valeurs »
- « Certains postes de dépense laissent un doute sur leur efficacité en période de crise. Un exemple : conservatoire : 2022000 euros pour 1278 élèves, médiathèque : 1450000 euros pour 8000 utilisateurs, et au global 9000000 d'euros de dépenses pour la culture. Des « rabotages » sont certainement possibles, sans

affecter durablement la pérennité des services. Une plus forte contribution des utilisateurs et bénéficiaires serait par ailleurs nécessaire ? »

-« Moins disperser l'offre culturelle »

-« En période de restrictions budgétaires il faut se concentrer sur les dépenses indispensables...la culture, le sport, la vie associative et locale sont liés au bien-être...ce sont des secteurs où les conséquences d'une baisse du budget seraient les moins critiques. »

-« Moins d'argent à la culture plus pour l'emploi »

B) Le sport

Les enseignements du questionnaire :

Comme la culture, le sport est une priorité pour 27% des répondants. Première priorité pour eux à 84%, comme pour la culture également, la conservation des équipements existants auxquels ils sont particulièrement attachés, loin devant les autres actions en faveur du sport. Arrive ainsi en deuxième position avec 70%, la pratique du sport pour tous qui concerne particulièrement les plus jeunes (76% des 15-29 ans)

Un certain nombre de Brivistes ont insisté, dans la question ouverte sur la nécessité de conserver la piscine Gaëtan Devaud (31 occurrences). Tandis que l'on note une attente d'une politique tarifaire pour les non Brivistes plus juste (28 occurrences). 31 occurrences concernent une diminution du budget accordé au CABCL.

Extraits :

-« La fermeture de la piscine Gaëtan Devaud attriste le quartier. Nous savons que les piscines sont très souvent déficitaires mais celle-ci est un vrai lieu de vie et facile d'accès pour tous...cette piscine va être abandonnée et cela désolera un peu plus l'aspect de ce quartier qui possède trop de locaux abandonnés »

-« Garder le principe de la découverte du sport, qui est au top ! »

-« Garder tous les équipements sportifs et culturels actuels, même s'il y a des travaux à faire et essayer de trouver la solution la plus adaptable et économique pour les conserver »

-« Sport : qu'il soit orienté plus vers la santé et le lien social que vers la compétition de haut niveau coûteuse »

-« Pour l'accompagnement du sport haut niveau, tel que le CAB, il est hors de question que ce soit nos impôts qui les sponsorisent car ils sont professionnels. »

-« Réduire drastiquement les subventions au CAB et aider davantage le sport amateur, notamment chez les jeunes »

-« Plus d'agglomération et moins de ville : mutualisation des services, participation de l'agglomération aux investissements d'équipements de la ville car ils profitent à tout un bassin de vie, basculement des aides aux clubs sportifs de haut niveau principalement le CABrive de la ville vers l'agglomération pour les mêmes raisons, participation de l'agglomération pour les services de la mairie dont profitent les habitants extérieurs comme le Conservatoire. »

- « La ville de Brive n'a pas vocation et de toute façon plus les moyens, de subventionner un club de rugby professionnel, elle fournit déjà les installations et le personnel municipal pour l'entretien du terrain, c'est suffisant, que la ville subventionne la partie amateur du club d'accord (école de rugby et jeunes) »

C) La vie associative et locale

Les enseignements du questionnaire :

C'est un des domaines les moins prioritaires (20%), aujourd'hui, pour les Brivistes qui privilégient l'aide à l'organisation des manifestations exceptionnelles (48%) et le soutien au fonctionnement matériel des associations (46%).

Les commentaires mentionnés à ce sujet dans la question ouverte concernent souvent la mise en place d'un meilleur contrôle de l'attribution des subventions (39 occurrences). Le choix se portant plutôt sur le maintien de l'aide matérielle.

Extraits :

- « Aider les associations matériellement, prêt de salles, tables, mais exercer un contrôle strict des subventions qui ne doivent pas être une rente, exiger un bilan financier et des réalisations concrètes »

-« Amener les associations à devenir autonomes et à fonctionner comme des entreprises »

-« La subvention pour les associations est une bonne idée mais elle devrait dépendre du nombre d'adhérents et de son activité plus que de son ancienneté. Est-il nécessaire de subventionner une association qui ne compte qu'une dizaine de membres? »

-« N'accorder de subvention qu'aux Associations fédérées autour d'actions communes »

-« Débat approfondi sur l'utilité de certaines associations avant de distribuer des subventions bien souvent non justifiées »

-« Les associations devraient être subventionnées seulement si elles ont des soucis financiers justifiés élevés, il faut évidemment maintenir leurs locaux ».

-« Laisser les subventions et prêt de matériel aux associations »

-« centrer les dépenses publiques sur de vrais intérêts collectifs et laisser les particuliers assumer leurs dépenses axées sur des intérêts personnels. Exemples : l'entretien des réseaux routiers relève d'intérêts collectifs, les pratiques sportives individuelles relèvent d'intérêts privés, de nombreuses salles de sport offrant des prestations accessibles à tous et le low cost étant présent dans la ville, couper drastiquement dans les financements d'associations dont l'impact vis-à-vis de l'intérêt collectif est négligeable dans la durée. Qualifier et quantifier la valeur ajoutée des associations financées. »

III– La ville solidaire (actions en faveur des publics fragiles)

Il s'agit d'une des trois grandes priorités des Brivistes (62%)

A) Les personnes âgées

Les enseignements du questionnaire :

Le maintien à domicile des personnes âgées est la préoccupation prépondérante (91%), avec son corolaire, le soutien aux familles qui gardent leurs aînés (86%). Ces niveaux de priorités restent élevés quel que soit l'âge des répondants.

Dans la question ouverte, l'attente de soutien aux personnes âgées fait l'objet de 57 occurrences.

Extraits :

- « Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ce qui est moins coûteux pour la collectivité qu'une structure tel que Ehpad ou maison de retraite ».
- « Proposition de mise en place d'un service municipal d'Aide à Domicile et de soutien aux Aidants familiaux, pour les personnes âgées, handicapées, en perte totale d'autonomie (suite à un AVC), en ALD, en soins palliatifs, en fin de vie et qui viendrait en complément des associations et instances existantes. »
- « Favoriser les prestations de maintien à domicile pour les personnes âgées. »
- « Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en employant plus de personnel »
- «Favoriser l'accès au bus »
- « Les distractions manquent pour les personnes d'un certain âge »
- « Favoriser le commerce de proximité pour les personnes âgées »
- « Je suis retraitée sans voiture et je souhaiterais que l'on améliore le réseau de transport (les bus le week-end et les jours fériés) »
- « Aucun transport en commun le dimanche. Comment font les séniors sans voiture pour se rendre à la gare, à l'hôpital ? »
- « Qu'on s'occupe plus des personnes âgées et isolées »

B) Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Les enseignements du questionnaire :

Les items proposés dans le questionnaire ont des résultats très proches, l'aménagement de l'accessibilité des lieux publics, des voies et des transports étant la première priorité (88%), sachant que pour 84% l'insertion en milieu scolaire, professionnel et ordinaire est très importante.

On observe qu'il n'y a pas de réelles différences de vues quelles que soient les catégories de répondants.

Dans la question ouverte, 32 occurrences concernent une attente de soutien renforcé aux personnes handicapées.

Extraits:

- « Du personnel dans les écoles pour accompagner les enfants en situation de handicap »
- « Renforcer l'accueil des handicapés physiques et mentaux par la création d'une structure d'accueil à rayonnement régional »
- « Recruter des personnes encadrant les enfants handicapés lors des activités périscolaires »
- « Les trottoirs ne sont pas praticables pour les PMR avec les voitures mal garées »
- « Améliorer la circulation des handicapés sur les trottoirs »
- « Il serait souhaitable que la ville ait plus de logements pour les personnes à mobilité réduite même en centre-ville. J'en cherche un depuis 1 an. Il faudrait soutenir que nous devons avoir une chambre de plus pour qu'on puisse héberger nos enfants avec nos petits-enfants. C'est pour ça que je demande avec 2 chambres donc un F3. Nous sommes comme les personnes valides. Mes enfants viennent assez souvent. »

C) L'action sociale

Les enseignements du questionnaire :

Les priorités premières dans ce domaine concernent le développement de l'aide alimentaire (54%), elle est particulièrement exprimée (59% à 66%) par les jeunes (15-29 ans, élèves/étudiants ou en recherche d'emploi), les nouveaux habitants (moins de trois ans) et les plus âgés (75 ans et plus). Puis, viennent l'aide à la mobilité (52%) et l'aide au logement (50%). Cette dernière mesure touche principalement les personnes en recherche d'emploi, ou âgées de 75 ans et les personnes vivant seules.

Par contre un certain nombre de personnes se sont exprimées sur la politique sociale et le refus de l'assistantat (112 occurrences). Elles expriment l'attente d'une plus grande justice dans l'attribution des aides sociales.

Extraits :

-« Si je suis d'accord pour favoriser les aides sociales, je pense aussi qu'il faudrait les attribuer davantage en fonction de tous les éléments économiques (revenus, patrimoine, héritiers, train de vie) et aussi de la durée (RAS, CMU) »

-« Vérifier les aides qui sont distribuées »

-« Pour les actions sociales, ce n'est pas en donnant des aides en argent liquide que l'on aidera le mieux les personnes en difficulté mais en leur fournissant les services dont ils ont besoin pour survivre (accompagnement dans la restructuration de leur mode de vie, disponibilité de logements sociaux, épicerie sociale, etc...). »

-« Si le social est nécessaire, c'est devenu la bouteille à l'encre : trop d'argent distribué dans certaines structures sans aucune efficacité, spécialistes du montage de dossiers »

-« Arrêter le tout « aides sociales ». Développer l'autonomie du citoyen par de meilleurs informations »

-« Arrêtez de donner des aides à des personnes qui ne font rien de l'année et qui profitent du système pendant que les autres travaillent. Pour ma part je suis au SMIC avec une amplitude horaire 8h-22h, 30 min de trajet 2 fois par jour et une moyenne de 38h semaine payées 35! Avec 1100 euros/mois célibataire 1 enfant je n'ai pas les moyens d'emmener mon enfant en vacances, jamais. Et je ne bénéficie d'aucune aide moi ! »

-« Favoriser l'emploi des personnes en difficultés, des personnes en mauvaise santé »

-« Il faut une aide pour la garderie des enfants pour les personnes seules à la recherche d'un emploi, par exemple faciliter les déplacements par un prêt de véhicule, transports gratuits »

-« Sortir de l'assistantat pour entrer dans l'aide au développement. Apprendre à pêcher au lieu de distribuer du poisson. Transformer l'action sociale : grosses économies et résultat garanti. »

-« Il faut aider les Brivistes mais pas en faire des assistés, il faudrait pouvoir doser et quand on donne il faudrait avoir une contrepartie (ex : donner une aide à un jeune et il devrait donner quelques heures à des personnes âgées ou ramasser les poubelles publiques ou laver les graffitis). »

-« Pour les actions sociales, ce n'est pas en donnant des aides en argent liquide que l'on aidera le mieux les personnes en difficulté mais en leur fournissant les services dont ils ont besoin pour survivre (disponibilité de logements sociaux, épicerie sociale etc...) »

-« Une assistance plus ciblée aux personnes vraiment dans le besoin »

IV– L'enfance, l'éducation, la jeunesse

Les actions qui touchent les enfants (école, temps périscolaire et temps des vacances) sont la cinquième priorité des répondants (47%) juste après celles qui touchent la jeunesse.

A) L'école primaire et le temps périscolaire

Les enseignements du questionnaire :

Deux grandes priorités se dégagent : la préservation de la qualité des repas servis au restaurant scolaire (85%), tous types de populations confondus avec enfant ou sans enfant. Deuxième priorité, pratiquement au même niveau (84%) la qualité des équipements scolaires.

Dans le cadre de la question ouverte apparaissent des critiques concernant la politique tarifaire et la qualité des repas de la cantine (25).

A noter : 87 occurrences alertent sur l'importance de miser sur l'éducation des plus jeunes

Extraits :

-« Pour la jeunesse, il serait souhaitable d'envisager d'engager du personnel spécialisé afin d'assurer les activités après la sortie des écoles primaires. En effet beaucoup d'enfants restent en garderie jusqu'à tard, encore plus maintenant qu'ils sortent plus tôt et les parents qui travaillent ne peuvent pas venir les chercher; il serait bien d'organiser des activités sur place »

-« Les actions en faveur des publics fragiles, les enfants (éducation) et la jeunesse sont selon moi les domaines où les efforts doivent être maintenus. En période de restrictions, les plus faibles sont les plus touchés. De plus les enfants et la jeunesse sont l'avenir de la cité et du pays. Les actions en leur faveur sont donc des investissements pour l'avenir. »

-« L'école dans certains quartiers remplace l'éducation des parents. Tout est à faire. Il faut aider le corps enseignant ainsi que le personnel mairie à accomplir leur travail. Multiplier le service civique en milieu scolaire ainsi qu'auprès des personnes âgées »

-« Je pense qu'il faut maintenir l'amplitude horaire des garderies périscolaires même si elles ne sont fréquentées que par 9% des enfants 7h et/7h30 et 18h30/19h car toutes les familles ne peuvent pas compter sur la solidarité familiale. De plus quand on a la chance d'avoir un travail ou d'en retrouver un il est primordial d'avoir un mode de garde adapté, surtout que les assistantes maternelles agréées refusent de déclarer les heures en périscolaire. »

- « Réduire l'écart des prix pour la cantine et le centre de loisirs entre les familles selon leurs revenus »

-« Revoir les tarifs pour la cantine scolaire : trop élevés, je paye 5,08 euros pour ma fille de 8 ans »

B) Le temps des vacances

Les enseignements du questionnaire :

70% des répondants jugent prioritaire de préserver l'équipement des lieux d'accueil.

Extraits :

-« Que les activités pour enfants soient moins onéreuses afin de faciliter l'accès »

-« Faciliter l'accès aux enfants à l'apprentissage de la musique (les horaires du conservatoire ne sont pas compatibles avec les horaires des parents), intégrer la musique à l'école ou au centre aéré »

-« Mettre plus de personnel dans les multi-accueil des jeunes enfants »

-« Augmenter la diversité des activités dans les centres de loisirs ».

-« Réduire la lourde administration pour l'accès aux enfants au centre de loisirs. Nous avons dû y renoncer en partie à cause de ça. »

C) L'aide aux familles

Les enseignements du questionnaire :

Moins d'un tiers des Brivistes (29%) estime que la prime à la naissance est une priorité. Il existe des écarts à ce sujet selon les catégories de population. Cette aide est importante pour plus de 40% des jeunes et des personnes en recherche d'emploi alors qu'à partir de 45 ans moins d'un habitant sur cinq la juge prioritaire.

Extraits

-« Supprimer la prime à la naissance car les familles sont suffisamment aidées par la CAF pour les enfants de 0 à 6 ans »

-« Supprimer la prime à la naissance et la remplacer par un bon d'achat chez un commerçant de Brive »

-« Accorder les aides en fonction des ressources (prime à la naissance) »

D) Jeunesse, étudiants

Les enseignements du questionnaire :

Ce domaine est la quatrième priorité pour les Brivistes avec 51%.

Son importance est vraisemblablement liée à la problématique du chômage qui touche particulièrement les jeunes. La première priorité est donc avant tout de les informer et de les accompagner dans leurs parcours de formation et de recherche d'emploi (84%).

En deuxième place mais plus loin derrière (64%) : la question du nombre de logements proposés aux jeunes et aux étudiants.

De façon générale, la question de l'emploi est très présente dans les commentaires mentionnés dans la question ouverte, avec le développement économique (118 occurrences). Avec l'idée que les jeunes sont l'avenir de la ville et qu'il faut faire en sorte de les garder sur Brive.

Extraits :

-« Il est indispensable de développer le post-bac à Brive, dans les structures existantes (droit, STAPS, IUT). Dans le cadre de l'égalité des chances il est important que nos jeunes puissent continuer leurs études supérieures dans notre région, voire le département »

-« Plus d'aides pour les jeunes »

« Faire venir des entreprises pour créer des emplois pour les jeunes »

-« Création d'un pôle écoles/entreprises pour former les futurs techniciens et ingénieurs au plus près des employeurs. Cela favorisera l'emploi, permettra de garder notre jeunesse à Brive. »

-« Développer les opportunités d'études supérieures sur Brive pour les jeunes »

-« Soutien de l'activité économique. Engager des partenariats, faciliter les relations avec Bordeaux. »

- « Proposer plus de choix aux jeunes sur les différents types de travail. Favoriser des formations dans les entreprises et des stages en priorité aux jeunes qui sortent de leurs études »
- « Mettre en place un salon pour présenter les formations en alternance pour les jeunes avec des entreprises qui embauchent (en alternance ou autre) »
- « Plus d'embauches pour les jeunes et les moins jeunes. Pouvoir vivre avec un salaire et un vrai travail. »
- « Logements étudiants : proposer un partenariat avec des bailleurs privés proposant des petits logements pour étudiants (baisse taxe foncière) »

V- La question de la participation des usagers au financement des services proposés par la ville

Aujourd'hui, la part du coût des services payée par l'utilisateur est de 4,47%.

La majorité des Brivistes (55%) souhaite que cela ne change pas : principalement les CSP-, les retraités et les personnes âgées de 75 ans et plus.

28% proposent que cette part passe à 10%

10% proposent que cette part passe à 30%

7% proposent que cette part passe à 50%

Dans la question ouverte, le sujet des tarifs fait également l'objet de quelques commentaires :

Extraits :

-« Réduire les tarifs cantine et garderie »

-« Diminuer le prix des stationnements en surface et améliorer le stationnement en centre-ville. »

-« Des activités sportives plus diversifiées pour les jeunes enfants (moins de 5 ans), et des tarifs plus accessibles. »

-« Les Brivistes peuvent participer beaucoup plus aux diverses activités qu'ils souhaitent réaliser. Dans bien des cas il doit être possible d'établir des tarifs en fonction des revenus des usagers »

-« Augmenter les tarifs de la piscine pour abaisser l'impact fiscal. »

-« Sans augmentation des impôts, il faut, d'une part, au moins doubler la part supportée par les usagers (recettes de stationnement, tarifs médiathèque, piscine, base nautique...), ce qui pourrait diminuer de 1,5 millions d'euros les économies à faire sur 3 ans et, d'autre part, abaisser et faire glisser, dans une proportion à déterminer, certains des crédits affectés à des opérations inscrites ci-dessus en troisième ou quatrième position vers des opérations énumérées en première ou deuxième position, pour parvenir à l'équilibre budgétaire recherché. »

- « Garder les structures actuelles (sportives, culturelles, écoles) en proposant des tarifs adaptés aux revenus de chacun. »

VI- Les sujets hors questionnaire

La question ouverte a permis par ailleurs d'alerter les élus sur les sujets qui préoccupent les Brivistes et qui ne faisaient pas l'objet du questionnaire.

A) Les commentaires concernant la gestion de la ville :

Ces remarques concernent :

1 - l'attente d'une meilleure gestion de la ville et de son budget (209 occurrences)

Les répondants expriment notamment leur attente d'une optimisation des dépenses dans le sens :

- De la réalisation d'économies sur ce qu'ils jugent superflu (réceptions, feux d'artifice des foires franches) ou pas indispensable (exemple : prime à la naissance)
- Une rationalisation du budget avec la réduction du nombre de fonctionnaires et la suppression des services en doublon

Extraits :

-« Mutualiser les actions, les aides, différents services qui existent entre la commune, la communauté de communes et le département. Rationaliser tout cela avec bons sens afin de générer des économies »

-« Effectuer un vrai contrôle des dépenses »

- « Réduire les dépenses de fonctionnement, limitation des dépenses de personnel »

- « Réduire le temps d'éclairage public : plus d'économies »

-« Arrêt du gaspillage et des emplois fictifs protégés »

-« Beaucoup de mesures me semblent prioritaires pour la ville mais la municipalité doit faire des choix en fonction de son objet. Certaines priorités entraîneraient une élévation des impôts. Le bon comportement de chacun peut faire économiser beaucoup de dépenses. Alors ? Citoyen-acteur et pas seulement citoyen-consommateur »

-« Afin de bien gérer le budget de la ville, l'équipe municipale se doit de regarder les recettes avant de faire des dépenses inconsidérées qui elles, gênent les budgets des citoyens brivistes. »

-« On ne gère pas une ville de 50000 habitants comme une grande métropole »

-« Revenir à une gestion de l'eau par la ville : ce service peut produire des rentrées d'argent tout en proposant un prix moins élevé. »

-« Faire des économies, se désendetter en responsabilisant les administrés et les acteurs de l'administration »

-« Gestion saine de l'existant, pas de grands projets à court terme »

-« Essayer de créer pour la ville des revenus financiers »

-« Moins d'aides, moins de déficits, plus de participations des Brivistes »

-« Baisser le nombre de fonctionnaires territoriaux. Augmenter les recettes (amendes, cantines, garderies, piscine). Trouver de nouvelles recettes (mégots, crottes de chiens). »

-« Polyvalence des fonctionnaires »

2 - Le refus de la hausse des impôts, taxe foncière jugée trop élevée (102 occurrences)

Extraits :

- « Ne pas augmenter les impôts qui sont déjà exagérément élevés »
- « Les taxes et les impôts sont trop élevés pour un habitant de la commune : 2900 euros pour une modeste maison, c'est honteux »
- « Diminuer les impôts fonciers et habitation que ce soit pour la région, le département ou la commune »
- « Maintenir la rigueur pour que les impôts n'augmentent pas »

B) L'emploi et le développement économique (118 occurrences)

Il s'agit d'une thématique jugée cruciale par les répondants. Il leur paraît en effet nécessaire d'agir pour :

- Encourager l'emploi à Brive et dans sa région et notamment pour les jeunes
- Améliorer l'attractivité de la ville et du territoire pour les entreprises, les inciter à s'y installer
- Développer les actions en faveur de la création et de la reprise d'entreprises
- Favoriser le rayonnement économique en développant le potentiel touristique de Brive
- S'interroger sur la place de Brive dans le contexte de la grande région Aquitaine.

Extraits :

- «Aider à la création d'entreprises »
- « Aider les entreprises à maintenir leurs emplois »
- « Redynamiser le centre-ville »
- « Réfléchir à des dispositifs facilitant l'installation de nouvelles entreprises pour générer de l'emploi dans des secteurs novateurs et de pointe (services, technologies, développement durable...) Développer les partenariats municipalité/université/entreprises. Favoriser et ritualiser les échanges entre ces trois partenaires. Travailler en parallèle sur une stratégie d'incitation à l'installation de nouvelles familles dans la ville de Brive pour pallier la perte de la population (mesures de facilitation à l'achat d'un logement, par exemple petits prêts à taux zéro pour les primo-accédants, pérenniser les offres de garde d'enfants (crèches), de périscolaire (amplitudes horaires des garderies, ateliers périscolaires, offres sportives pour les scolaires : très appréciable lorsqu'on les compare à ce qui est proposé dans certaines grandes villes). Développer des stratégies de communication novatrices sur les atouts de la ville. Cette communication se doit d'être ingénieuse et marquante mais surtout peu coûteuse. »
- « Mettre en place des zones permettant de recevoir des industries, de la logistique (entrepôts de stockage). Les seuls changements sur la zone de l'ancien aérodrome ne suffisent pas. Avancer sur la partie numérique (aide à la création de sociétés ayant un projet avec de fortes capacités de croissance future dans ce domaine. Exemple : GOOMEO). Mettre en place des formations dans ce domaine. Mettre en avant la domotique. Les énergies vertes, les traitements non toxiques (exemple : AXIOMA). »
- « Se préparer au développement de la nouvelle région notamment sur le plan économique en lien avec Bordeaux (agro-alimentaire, tourisme). Soutenir le POLT plutôt que la LGV et ne pas délaissé l'axe Bordeaux/Lyon. »

PARTIE II

DONNEES GENERALES DE LA CONSULTATION DES INSTANCES SOCIOECONOMIQUES ET PARTICIPATIVES¹

I- Les participations issues de l'espace contributions

20 associations ou organismes ont participé à cette deuxième phase de la consultation:

Arts et liens, La compagnie Hervé Koubi, L'Amicale philatélique du pays de Brive, L'association Le Prieur, La confédération des Travailleurs Chrétiens, Les Pastourelles, Le Randonnée Club Le Pied agile, Gymnastique volontaire Raoul Dautry, Les Blouse White, UNPI19, Le petit nuage blanc, Le pilotari, Maecene arts, La banque alimentaire, Destination entreprises, Ecole de pétanque du bassin de Brive, Handy sport Pays vert, MEDEF, UDAF, UNILIM.

De façon générale, les associations et organismes concernés saluent la qualité des relations qu'ils ont avec la ville et ses services et combien il est important que cela perdure, pour le bien des habitants et des usagers.

Se dégage aussi, une bonne compréhension des contraintes financières de la ville et de la nécessité d'y remédier : par la mutualisation des moyens, en trouvant des recettes supplémentaires (augmentation de certaines ou création de nouvelles). Un certain nombre de propositions vont dans ce sens (cf. document contributions)

Trois domaines de réflexion ressortent par ailleurs de ces contributions :

- 1 - Des précisions concernant le monde associatif et son fonctionnement
- 2 - La nécessité de revoir l'offre de services à une autre échelle
- 3 - La question du développement économique et de l'emploi

1 - Le monde associatif :

Il est rappelé que les activités offertes par les associations contribuent au bien-être des habitants et qu'il ne s'agit donc pas d'un investissement inutile pour la ville.

La plupart des associations insistent sur l'importance du soutien matériel de la ville à leur activité tout en s'accordant sur le fait que de larges économies sont possibles : par exemple en favorisant la mutualisation des locaux et des moyens. Il est proposé de fédérer les énergies.

Il est admis que l'attribution des subventions pourrait être revue, mieux étudiée, et celles-ci plus justement réparties. Mais aussi mieux contrôlées : thésaurisation des subventions ?

¹L'intégralité des propositions synthétisées ci-dessous est consultable en annexe du présent document.

Il est notamment suggéré la possibilité de contractualiser les engagements de chacun, et les contreparties offertes dans le cadre du versement d'une subvention. Toute aide publique doit être accompagnée de résultats. Pourquoi ne pas proposer en échange des animations gratuites pour la ville?

2 – Une offre de services à une autre échelle :

Pour certains, il est évident qu'un certain nombre d'équipements n'intéressent pas seulement les Brivistes (exemple : le théâtre, la piscine).

Le rayonnement de certaines activités (associatives) dépasse largement le cadre de la commune de Brive mais intéresse aussi les autres habitants de l'agglomération, ce qui nécessite une autre répartition des charges correspondant à leur organisation.

Dans ce sens il est proposé de réaliser une cartographie de ces activités, une enquête sur les déplacements et l'utilisation des installations existantes, des besoins et des ressources des communes concernées, de déterminer des zones d'influence avec le mouvement associatif. Cela, afin d'avoir une meilleure répartition des charges.

Cette nouvelle échelle de travail est également souhaitée dans le domaine de l'aide sociale, afin de multiplier les moyens et de répondre de manière globale aux besoins.

3 - la question du développement économique et de l'emploi

Cela passe par une attention particulière à la formation des jeunes et leur accompagnement vers leur premier emploi : parrainages, bourses, prêts d'honneur... des initiatives dans ce sens existent dans d'autres villes de la Région. Mettre en place une réelle synergie entre les différents partenaires intervenant sur le domaine de la formation (bac moins trois à bac plus trois)

Par le renforcement de l'attractivité du territoire :

- Attirer les diplômés sur des postes attractifs : emploi du conjoint souvent aussi diplômé impossible
- Poursuivre le désenclavement : Paris en train en moins de trois heures
- Développer des infrastructures numériques de haute capacité
- Mieux accompagner les ressources existantes tant sur le plan des entreprises que des établissements scolaires de qualité du territoire.

Les entreprises ont besoin de facilités pour leur extension (terrains), d'une fiscalité adaptée, d'une main d'œuvre correspondant à leurs besoins.

Le centre-ville doit être celui d'une ville agréable et dynamique : avec des commerces de qualité.

II- Les participations issues des instances participatives

A) Le conseil des sages :

Les six commissions du conseil des sages ont effectué un travail d'identification des solutions possibles pour dégager des recettes et des marges d'économies en matière de dépenses.

Les propositions suivantes ont été faites à partir de l'analyse des données financières et budgétaires de la collectivité et d'hypothèses chiffrées en termes de recettes et de réduction des dépenses (cf. document intégral).

Hypothèse de départ : la gestion budgétaire doit dégager à l'échéance de 5 ans une marge brute de 10% des recettes, soit 7,5M€ et sans doute 10M€ sous quelques exercices, compte tenu des investissements prévus notamment sur la voirie.

- Les propositions concernant les recettes :

Le conseil des sages propose notamment d'agir sur la participation financière des usagers au coût des services qu'ils utilisent.

Tous les tarifs qui concernent les non Brivistes devraient être fortement accrus (40% sur 2 ou 3 ans).

En ce qui concerne les usagers Brivistes, la question de la gratuité de certains équipements devrait être reconsidérée (exemple : médiathèque). Il pourrait être envisagé d'étudier une augmentation des tarifs de l'ordre de 20% sur 2 ans, ce pourcentage d'augmentation pouvant être modulé en fonction du niveau d'imposition des Brivistes. Par ailleurs les écarts des tarifs appliqués en fonction des QF sont très (trop ?) importants (exemple : cantine : 1^{ère} tranche repas à 0,75 cts d'euros contre 5,10 euros pour la tranche la plus élevée).

Sur la base de ces propositions, la participation des usagers atteindrait environ 7M€ en 2017 et donc l'ensemble des recettes s'établirait à 76,5M€.

- Les propositions concernant les dépenses :

En tenant compte d'une amélioration des recettes d'1M€ sur 2 ans, il faut encore dégager une marge de 6,5M€ alors que les dépenses de fonctionnement à caractère général et les charges de gestion courantes représentent 26M€. C'est donc une économie de 6,5/26M€, 25% qu'il faut réaliser sur 3 ou 4 ans.

Il est d'abord indispensable de rechercher la mutualisation de certains services en collaboration avec la communauté d'agglo, car imposer une réduction des charges (hors frais de personnel) de 25% représente un effort colossal.

Mais il faudra sans doute également procéder à certaines cessions ou suppressions (le Garage, le Golf, la résidence des écrivains, le musée Michelet...) en limitant le coût de certaines manifestations (passer le festival du Moyen métrage en biennale), décorations de Noël, feux d'artifice.

Supprimer la prime à la naissance.

Réduire la subvention aux Treize Arches.

Il apparaît que compte tenu de ses charges de personnel, la ville de Brive se trouve dans la nécessité pour desserrer l'étau, d'avoir une gestion drastique de ses autres charges, tout en faisant payer davantage les services par les usagers. Il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire de réduire fortement les charges de personnel (non remplacement des départs en retraite).

B) Le conseil municipal des jeunes :

Deux groupes de travail ont élaboré des propositions concernant la jeunesse et ses attentes, que l'on peut synthétiser ainsi : se déplacer plus facilement, se loger, se retrouver.

- Dans le domaine des déplacements : les jeunes attirent l'attention sur une meilleure adaptation des horaires de bus à ceux des sorties de cours en général, de même que sur l'établissement d'une tarification « étudiante » qui ne tienne pas compte de l'âge (exemple : un étudiant de 26 ans paie le plein tarif).

Toujours dans le domaine des déplacements : mettre à disposition des vélos pour pallier aux horaires de bus.

Mettre en place une navette gratuite le jeudi soir (soirées étudiantes) du campus vers le centre-ville (23h00) en passant par la Charrette, avec retour à 4h00, il n'y a aucune alternative actuellement.

- Le logement des jeunes: mettre en place des foyers intergénérationnels pour permettre à ceux qui ont de petits revenus de se loger à moindre prix en échange de menus services au sein du foyer.

- Besoin d'une salle en centre-ville pour permettre aux jeunes de se retrouver : pour échanger, travailler en petits groupes, au moment de la pause méridienne (deux heures, les lundis, mercredis et vendredis).

Les jeunes expriment également la nécessité de travailler à une meilleure intégration des étudiants, sur une plus longue durée et pas seulement le jour de la Journée d'accueil des nouveaux étudiants.

C) Les conseils de quartiers

Les conseils de quartiers ont également été sollicités.

Lors de la réunion des présidents du 12 octobre ont été remis les résultats du questionnaire par quartier, qui peuvent constituer un outil intéressant d'accompagnement de la connaissance des attentes des habitants concernés. Par ailleurs leur ont été également remis les premières propositions formulées par les services de la ville, en réponse aux enseignements de l'enquête.

A la lumière de ces informations, il leur a été offert de commenter, d'enrichir librement cette consultation par la production de suggestions.

Les conseils de quartiers 14, 7, 2 et 11 ont transmis leurs appréciations des pistes de réflexion soumises par les services et s'expriment ainsi :

- Sur la question des déplacements en ville : tous s'accordent sur la nécessité d'améliorer la voirie et de ne pas supprimer la navette gratuite Libéo qui est un atout pour le commerce de centre-ville. Il est suggéré de remédier à la sous-utilisation des transports en commun. L'augmentation des tarifs de stationnement n'est pas souhaitée.

En ce qui concerne l'éclairage public, la nécessité de faire des économies s'impose (en trouvant peut-être des solutions du type minuterie) mais pas au dépend de la sécurité.

- Sur la question de l'environnement et du cadre de vie : est soulignée la nécessité d'agir contre les déjections canines, les mégots, mais il faut trouver une solution pour repérer les contrevenants (plus de contrôle de la police ?), passer à la verbalisation.

Le fleurissement de la ville est jugé satisfaisant.

- Sur la question de la ville numérique : attention au fait que tout le monde n'est pas équipé en informatique, même s'il faut aller de l'avant.

- Sur la question de la culture : tous s'accordent sur le bien-fondé de la fermeture du Garage dans la mesure où les expositions sont maintenues au musée Labenche et à Saint-Libéral. La révision des tarifs d'accès aux équipements culturels est envisageable mais sous condition de revenus afin de ne pas défavoriser une partie de la population. En ce qui concerne le centre municipal d'arts plastiques, les avis sont partagés quant à la gratuité de la première année.

- Sur la question du sport : en ce qui concerne le lancement d'une DSP sur le Golf, les avis sont partagés, notamment sur ce que pourrait être la politique tarifaire d'un éventuel gérant. Deux conseils de quartiers sont favorables à la fermeture du centre médico sportif, les autres ne se prononcent pas. Il est généralement admis de faire dorénavant payer (après la première année) l'accès aux écoles municipales de sport, de manière modérée et toujours en fonction des revenus. De même en ce qui concerne la patinoire, la révision des tarifs est comprise mais dans une limite modérée et en fonction des revenus. La question d'un paiement partiel, par les associations, de leur accès aux équipements sportifs n'est pas tranchée : un conseil de quartier y est favorable, un autre ne l'est pas et deux ne se prononcent pas.

- Sur la question de la vie associative et locale : les aides financières aux associations sont jugées importantes pour leur fonctionnement, la politique de subventionnement peut être repensée en partenariat avec les intéressés.

- Les personnes âgées : la question de la modernisation de l'offre d'hébergement en logement foyer en substitution à une partie de l'offre existante n'est prise en compte que par deux conseils de quartiers. Il est par ailleurs souhaité de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées jugé moins coûteux et plus favorable à leur bien-être.

- L'action sociale : seul un conseil de quartier se prononce, et notamment sur la nécessité d'assurer un réel contrôle sur les conditions d'attribution des aides, pour limiter la fraude et les attribuer aux personnes qui en ont réellement besoin.

- Sur la question de l'éducation et du temps périscolaire : deux conseils de quartiers sont favorables au regroupement de deux écoles et un seul se prononce pour la restructuration de l'offre ALSH et des horaires des centres sociaux et des ALSH. Certains ont considéré que ces questions ne relevaient pas de leur compétence.
- Sur la question de l'aide aux familles : 3 conseils de quartier sont favorables à sa suppression, et un souhaiterait la conserver sous la forme de bons d'achats ou de livrets d'épargne jeunes citoyens.

III- La contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze

Il s'agit de l'avis résultant d'une réflexion conduite au sein d'un groupe de travail composé d'élus membres titulaires et validé lors d'une réunion de bureau de la compagnie consulaire.

Les cinq domaines prioritaires qu'elle identifie sont :

- les actions favorisant les déplacements en ville,
- les actions en faveur de la ville numérique,
- les actions favorisant la sécurité à Brive,
- Les actions en faveur de la vie associative et locale,
- les actions en faveur de la jeunesse.

La CCI a développé ses propositions par rapport :

1 - Aux thématiques proposées dans le questionnaire « habitant » :

Elle a défini ses priorités et décliné des propositions concrètes en matière de :

- Déplacements dans la ville :
 - proposer aux usagers de la ville suffisamment de places de stationnement
 - mettre en œuvre une logistique urbaine performante pour les livraisons
 - installer des bornes pour le rechargement des véhicules électriques
 - proposer un réseau de bus à l'échelle de l'unité urbaine (interconnexion avec le reste de la grande agglo)
- Environnement et cadre de vie :
 - conduire une campagne de sensibilisation et éducation du grand public en matière de propreté des rues et de collecte des déchets
- La ville numérique :
 - équiper la ville en fibre optique, afin de permettre en particulier aux entreprises de s'y connecter
- La sécurité au quotidien :
 - garantir la sécurité des particuliers et des entreprises en coordination avec la police nationale

- La culture et le sport :
 - l'organisation de manifestations est très positive en termes de marketing territorial et de retombées socio-économiques
 - inciter les entreprises locales au mécénat et au sponsoring. Ces actions renforcent les entreprises dans leur rôle sociétal, tout en leur permettant de bénéficier des effets positifs, non seulement d'un point de vue fiscal, mais aussi en termes de ressources humaines, d'image et de marketing relationnel
 - appréhender les complémentarités entre sport, culture et économie qui permettent de créer un écosystème entrepreneurial attractif pour les entreprises et leurs salariés
- La vie associative et locale :
 - organiser des manifestations à caractère exceptionnel est très positif en termes de marketing territorial et de retombées socio-économiques
- Les personnes âgées :
 - rappeler l'existence au niveau local de nombreuses entreprises de services à la personne, secteur créateur d'emplois qu'il est important de soutenir
- Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap :
 - les demandes de dérogation sur ce domaine, émanant des entreprises doivent être examinées sans à priori et avec discernement en prenant en compte les critères édictés dans le cadre de la réglementation (impossibilité technique, préservation du patrimoine architectural, conséquences des travaux sur la viabilité de l'établissement)
 - certains entrepreneurs ont besoin d'un appui financier pour la réalisation des travaux de mise aux normes
- L'action sociale :
 - favoriser en particulier la mobilité des personnes en recherche d'emploi
- La jeunesse et les étudiants :
 - soutenir et développer l'enseignement supérieur à Brive, ce qui permet notamment de former aux compétences dont ont besoin les entreprises du territoire

2- A ses priorités en matière de développement économique tant au niveau communal qu'intercommunal :

La CCI rappelle l'importance des leviers suivants qui lui paraissent essentiels :

- Le soutien à l'investissement public et privé car nombre d'entreprises connaissent une situation difficile depuis maintenant 7 ans.
- La commande publique : prendre en compte l'offre locale dans la commande publique.

- La dynamisation du centre-ville de Brive : concevoir le développement du territoire à l'échelle de l'agglomération tout en agissant de manière spécifique pour le centre-ville de Brive (se reporter au document de 2012 annexé).
- Les équipements structurants en matière économique : la CCI souhaite que les économies réalisées sur le fonctionnement de la collectivité contribuent à reconstituer une marge financière permettant de réaliser les équipements structurants indispensables sur le territoire (cf. les grands projets à court et moyen termes 2015/2016 listés en annexe 4 de la convention de partenariat CABB/CCI de la Corrèze signée en Mars 2015).
- Le développement de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne qui renforce l'attractivité de notre territoire : ligne Brive-Paris, élargissement de la zone de chalandise aux villes de Figeac, Cahors, Périgueux, maintien des lignes internationales low cost, développement raisonné de nouvelles lignes, maîtrise des coûts.
- Les autres équipements structurants : étude de l'opportunité et de la faisabilité d'un centre routier dans le bassin de Brive, relance du fret ferroviaire par le transport combiné, étude de l'opportunité et de la faisabilité d'une gare routière dans le cadre de la libéralisation du transport par autocars.
- L'anticipation et la maîtrise du foncier à vocation économique : en poursuivant une politique d'acquisition foncière ambitieuse afin de pouvoir accueillir des implantations d'entreprises.
- La promotion territoriale : avec un positionnement géostratégique au carrefour des axes européens Nord/Sud, Est/Ouest de nature à favoriser les activités de transport et de logistique, et un positionnement touristique exceptionnel (vallées de la Dordogne et de la Vézère).

Toutefois le bassin de Brive est pénalisé par un incontestable déficit d'image qui implique la nécessité d'amplifier une politique ambitieuse en matière de promotion territoriale (en France mais aussi au niveau international et européen) : utilisation des supports web et réseaux sociaux.

PARTIE III

PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION POUR UNE MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

L'ensemble des services offerts à la population, couverts par le questionnaire, a fait l'objet d'une relecture complète à la lumière des résultats et suggestions issus des différentes phases de la consultation.

Les propositions suivantes sont le reflet de cette réflexion conduite thème par thème dans les domaines de la ville au quotidien, de la culture, du sport, des loisirs, de la vie associative, de la vie solidaire, de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse.

Ce travail a été mené dans le sens d'une organisation rationnelle, favorisant la mutualisation des ressources et la recherche de nouvelles recettes, afin de maintenir un haut niveau de qualité des services à la population.

Sous-Partie I - Les éléments généraux des propositions de la municipalité

La réduction des dotations de l'Etat nous oblige à engager un programme d'économie des dépenses de la ville. Face à cela, il n'est pas envisageable d'augmenter les impôts locaux qui sont déjà suffisamment élevés à Brive. Aujourd'hui, sur 100 € de dépenses, 95 € sont payés par l'impôt et 5 € sont payés par l'utilisateur. Ce qui nous amène en termes d'orientation à rechercher un juste équilibre entre la part que doit prendre l'utilisateur et le contribuable.

En conséquence, deux axes majeurs ont été retenus :

- ✓ un rééquilibrage des tarifs pour les services rendus aux usagers,
- ✓ une réduction des dépenses de fonctionnement de la ville.

A) Un rééquilibrage des tarifs pour les services rendus aux usagers.

Depuis les années 70, les grands équipements publics ont été tous financés par la ville de Brive, au profit de l'ensemble du bassin de vie, sans contrepartie financière des communes du territoire. Concernant les tarifs municipaux une distinction accrue sera réalisée entre les contribuables brivistes et les non brivistes.

Pour chaque prestation, en dehors de celles qui ne peuvent pas faire l'objet d'une différenciation (le stationnement par exemple), sera examiné le coût du service. Ceci afin que la prise en charge pour les non Brivistes soit la plus proche possible du coût réel.

En complément de nos missions, le développement des partenariats avec le secteur privé doit être recherché.

Ne sont pas touchés par ces rééquilibrages, les tarifs des cantines scolaires et les tarifs des ALSH. Il convient de ne pas pénaliser les enfants et leurs parents.

Pour les autres services deux principes régissent les évolutions :

- 1) Une distinction entre les usagers contribuables brivistes et les autres usagers. Les rééquilibrages seront plus conséquents pour les non brivistes.
- 2) Pour les Brivistes le quotient fiscal familial sera pris en compte, afin de ne pas pénaliser les familles les plus modestes.

Sont ainsi concernés :

- ✓ Le stationnement en parking souterrain qui s'établira par comparaison à la moyenne des villes de la même importance que Brive ;
- ✓ Les tarifs de l'école de musique seront revus, notamment pour les usagers qui ne sont pas domiciliés sur Brive. Les tarifs du cycle 1 pour les Brivistes connaîtront une variation maîtrisée ;
- ✓ Les tarifs du centre d'art plastique ;
- ✓ Pour l'école municipale des sports, la gratuité sera maintenue uniquement la première année pour une discipline pour les Brivistes ;
- ✓ La navette demeurera gratuite seulement sur le trajet 3 Provinces / centre-ville.

Ainsi, le coût du service rendu sera supporté pour une partie moindre par l'impôt et pour le surplus par l'utilisateur non briviste.

B) La réduction des dépenses de fonctionnement

1) Les dépenses culturelles.

- ✓ Le Garage sera fermé en 2017 et le bâtiment sera déconstruit. Les expositions d'art contemporain seront recentrées au musée Labenche.
- ✓ Le festival du moyen métrage deviendra une manifestation biennale.
- ✓ Les activités de centre culturel et du Rex devront être davantage complémentaires avec une thématique forte : celle du pôle régional de l'image.

2) Les dépenses sportives :

- ✓ La ville ne financera plus la médecine du sport et les associations seront réorientées vers la médecine de ville remboursée par la sécurité sociale.

3) Les dépenses scolaires :

- ✓ Deux écoles publiques seront regroupées.

4) Les aides aux associations :

- ✓ Ces aides seront repensées en fonction des projets envisagés et de l'absence de thésaurisation sur la base de critères objectifs établis en concertation avec les associations.

5) Les dépenses de gestion :

- ✓ Réduction de 5 % par an des dépenses courantes de fonctionnement de la ville

Enfin, pour répondre aux attentes des Brivistes résultant de la concertation et dans le respect des engagements pris par la nouvelle équipe municipale, un effort d'investissement sera engagé concernant :

- ✓ La vidéo protection
- ✓ L'attractivité du centre-ville
- ✓ La démographie (en direction des résidents et des chalands)
- ✓ La rénovation de la voirie

Sous Partie II – Les propositions détaillées²

I - La ville au quotidien

A) Les déplacements dans la ville

Depuis près de 40 ans, l'entretien de la voirie communale n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. Fort de ce constat, on observe une dégradation importante de cette dernière au fil du temps.

La consultation vient confirmer cette réalité : pour 90% des Brivistes, l'amélioration de la voirie est une priorité et constitue une attente forte vis-à-vis de la municipalité.

C'est pourquoi un programme ambitieux va être mis en place autour de 4 actions majeures :

1 -Des reprises de voirie relevant d'une priorité des quartiers et correspondant aux réfections des rues les plus dégradées de la ville.

2 -La remise en état de voiries majeures dans Brive telles que : RD 1089, rue Gambetta, avenue de Paris, avenue Emile Zola.

3 -Des reprises de voirie suite à l'intervention des différents concessionnaires de réseaux à l'instar de ce qui a été réalisé au carrefour de la rue Romain Rolland/Delmas/boulevard de Jouvenel.

4 -La mise en place en régie d'une équipe « trottoirs » afin de réaliser des kilomètres de trottoirs en réfection partielle et totale.

Propositions pour une intervention adaptée sur la voirie et les trottoirs :

	Dépenses	Recettes
La priorité n° 1 des conseils de quartier	+ 5 000 000 €	
Des travaux de voirie sont indispensables sur l'ensemble des quartiers en croisant la demande avec l'audit des services techniques.		
Des travaux importants et nécessaires :	+ 6 500 000 €	
RD 1089		
Espaces partagés en Centre-ville (Rues Gambetta, Massenat, ...)		
Avenue de Paris (2ème partie) :		
Avenue Emile Zola		
Rue Albert Thomas		
Rue des Villas		

² Au sein des propositions détaillées, les dépenses d'investissement sont mentionnées en rouge ; elles ont un caractère non renouvelable. Les économies de fonctionnement et les recettes supplémentaires sont indiquées en bleu ; elles ont un caractère récurrent.

	Dépenses	Recettes
Des travaux de remise en état suite aux travaux réalisés par des concessionnaires de réseaux Surface à reprendre sur les 16 quartiers : 16 000 m ²	+ 600 000 €	
Sollicitation des concessionnaires pour financement en tout ou partie de cette opération importante.		
Des travaux nécessaires sur les trottoirs	+ 1 200 000 €	

En parallèle, il est important de développer tous types de déplacements doux. Ainsi, 4 actions sont à mener :

- 1- La priorité doit être donnée à la réalisation de la voie verte permettant de lier les tronçons existants côté Ouest et côté Est.
- 2- A partir de cette colonne vertébrale, mettre en cohérence les bandes cyclables au détriment des pistes cyclables dédiées.
- 3- Mettre en cohérence l'espace partagé du centre-ville dans le cadre du plan guide stationnement / circulation / piétonisation.
- 4- Développer des points d'arrêts cycles et cyclomoteurs.

Propositions relatives à l'amélioration du service des transports en commun, il est important d'optimiser et de développer de nouvelles actions :

	Dépenses	Recettes
Mener une négociation pour réduire le coût global de la Délégation de Service Public (DSP), sous réserve d'un périmètre constant. Le coût actuel de la DSP est de 4,7 M€ /an.	- 500 000 €	
Améliorer l'information des usagers pour éviter de très lourds investissements, notamment par la mise en place d'applications Smartphone (information sur les horaires, retards...) sur le réseau de transport en commun y compris Bus à haut niveau de service	+ 200 000 €	
Améliorer les recettes dont :		
✓ Réajustement des tarifs		+ 100 000 €
✓ Maintien uniquement de la gratuité de la navette au départ d'un parking relais (3 Provinces/Centre-ville)		+ 40 000 €
Développer des parkings P + R et prévoir une gare routière à Brive Laroche	+ 2 000 000 €	
Améliorer le transport à la demande et le covoiturage	+ 150 000 €	
S'attacher à renouveler le parc de l'Agglo par des véhicules de plus petite taille ou plus respectueux de l'environnement.		

Par ailleurs, des actions spécifiques sont menées afin de sécuriser et garantir certains espaces :

- 1- Développer des zones 30 aux abords des écoles.
- 2- Améliorer la sécurisation de la zone partagée du centre-ville (cf. plan guide).

Enfin, dans le cadre du Plan guide pour le centre-ville, la politique en matière de stationnement devra être clarifiée autour des axes suivants : redéfinition des zonages et prise en compte du stationnement des résidents ; évolution de la gestion des places de stationnement ; etc...

	Dépenses	Recettes
Ajustement des tarifs en structure pour revenir à des coûts similaires à ceux de villes de notre taille		+ 150 000 €

B) L'environnement et le cadre de vie

Bien vivre sa ville passe par une attention toute particulière sur la propreté des rues, son embellissement et son fleurissement et sur le développement de nouvelles pratiques écologiques respectueuses de notre environnement et notre cadre de vie.

Propositions pour favoriser la propreté des rues :

	Dépenses	Recettes
Améliorer le service pour une meilleure couverture et transparence dans nos modes d'intervention.		
Mise en œuvre de la politique « zéro phyto » : arrêt de l'utilisation de produits chimiques, polluants et dangereux dans l'entretien de la voirie et des trottoirs.	- 50 000 €	
Mener des opérations de prévention par la communication et coercitives par la sanction pour les incivilités de type « crottes de chiens », cigarette, ...		

Propositions pour favoriser l'entretien écologique des espaces verts :

	Dépenses	Recettes
Mettre en place une gestion différenciée optimale avec :		
✓ des espaces entretenus sur des espaces fréquentés		
✓ des espaces en fauchage tardif sur des lieux non fréquentés par les habitants	- 150 000 €	
✓ un fauchage des bas-côtés, mais pas des talus, en dehors des contraintes de sécurité (voirie)		

Propositions pour innover en matière de collecte des déchets :

	Dépenses	Recettes
Réfléchir à l'après incinération		
Expérimentation de la collecte des fermentescibles		
Création d'une déchetterie-recyclerie-ressourcerie		+ 100 000 €
Mise en place d'un service d'aide à domicile (à définir)		
Développer la vente en vrac (prise en charge dans le cadre de l'appel à projet)		

Propositions dans le fleurissement de la ville :

	Dépenses	Recettes
Réduire et modifier les pratiques du fleurissement (suspension, giratoires, pratiques, nombre et typologie des plantations)	- 50 000 €	
Optimiser le fonctionnement des serres municipales	- 200 000 €	

Propositions pour maîtriser les dépenses énergétiques et notamment l'éclairage public :

	Dépenses	Recettes
Mettre en place des variateurs de tension permettant de réduire le niveau d'éclairement ainsi que le coût énergétique	Invest : + 700 000 €	
	Fonct : - 150 000 € par an	

C) La ville numérique

Les services offerts par la ville dans ce domaine ne semblent pas prioritaires pour une majorité des répondants au questionnaire.

Pour répondre néanmoins aux demandes en faveur de plus de e-administration, un portail famille sera créé pour permettre un règlement en ligne de l'ensemble des prestations (éducation, activités péri et extra scolaires, culture, sport...). Ce portail simplifiera également la production des justificatifs et favorisera la réduction des impayés.

D) La sécurité au quotidien

La sécurité au quotidien constitue une forte attente pour la population et notamment en ce qui concerne la lutte contre les incivilités et la médiation. Le bureau d'hygiène peut en raison de ses compétences venir renforcer le dispositif de médiation. La présence des policiers municipaux sur le terrain est déjà une réalité.

	Dépenses	Recettes
L'installation de la vidéo protection avec un Centre de supervision urbaine en 2017	+ 600 000 €	

II – La culture, le sport, les loisirs

A) La culture

Les questions posées aux brivistes concernaient quatre domaines essentiels : l'enseignement des disciplines artistiques, l'organisation d'événementiels, la conservation des équipements culturels et le soutien au monde associatif.

Plusieurs pistes de travail peuvent permettre de concilier les attentes des Brivistes dans ces domaines et l'exigence de rationalisation des moyens.

Cela passe par la concentration des dépenses d'investissement sur des projets précis directement en lien avec les projets de services, une meilleure anticipation dans l'élaboration des projets scientifiques et culturels, intégrant quand cela est possible les nouvelles technologies, pour développer une meilleure gestion prévisionnelle des compétences liées (recomposition des pôles culturels, évolution de la diffusion de la lecture, évolution des métiers...).

La préservation du fonctionnement actuel des équipements passant par la recherche de l'équilibre financier il est par ailleurs envisageable de remettre à plat certaines grilles tarifaires, par équipement. A titre d'exemple, le coût réel d'un élève du conservatoire est de 1851 € pour 36 semaines de cours (pour une moyenne de 3h30 de cours par semaine par enfant, cours individuel et pratique collective, en fonction de leur niveau), le tarif pratiqué par un professeur particulier de musique à domicile est en moyenne de 18€ la demi-heure par semaine.

Dans le cadre de la recherche du juste équilibre entre le contribuable et l'utilisateur, la municipalité travaillera à un rééquilibrage des tarifs afin de contenir le niveau de participation de l'utilisateur briviste. Par ailleurs, lorsqu'il existe, le tarif préférentiel pour la 1^{ère} année sera maintenu pour les Brivistes.

Propositions concernant les tarifs :

	Dépenses	Recettes
Recherche du juste équilibre usager/contribuable		
✓ Centre municipal d'arts plastiques :		+ 100 000 €
✓ Conservatoire :		+ 100 000 €

Propositions concernant les grands évènements :

	Dépenses	Recettes
Il est possible de repenser l'enveloppe qui leur est consacrée. Par exemple, en ce qui concerne la fête de la musique : revenir à son objectif initial qui était de permettre la participation spontanée des musiciens quel que soit leur niveau, invités à se produire dans la rue en dehors de toute organisation institutionnelle. Il est également souhaitable que les bars se réapproprient librement cet évènement.	- 10 000 €	
Il est également envisageable à partir de 2017, d'organiser le festival du moyen métrage sous forme de biennale.	- 50 000 € tous les 2 ans	
La foire du livre, manifestation emblématique de Brive, est sanctuarisée.		

Propositions concernant l'action culturelle :

	Dépenses	Recettes
Réexamen de la participation versée au centre culturel	- 25 à 50 000 €	
Optimisation de l'enveloppe consacrée aux Treize Arches, dans le cadre de la création d'une scène nationale et du rapprochement des théâtres de Tulle et de Brive	- 300 000 €	
Musée Labenche : généralisation de la vidéo surveillance	- 120 000 €	
Transfert des expositions d'art contemporain au Musée Labenche et à Saint-Libéral, permettant d'envisager la fermeture du Garage en 2017 et sa déconstruction	- 120 000 €	

B) Le sport

De même que pour la culture, les Brivistes ont défini leurs priorités autour de la pratique sportive, la conservation des équipements existants, l'organisation d'évènements sportifs, l'aide au mouvement associatif. S'ajoutait un autre item : celui du soutien à apporter au sport professionnel.

Propositions concernant la gestion des installations sportives :

	Dépenses	Recettes
Le centre aquatique ouvert en novembre 2015 offre aux Brivistes un service plus large et de meilleure qualité par rapport aux équipements antérieurs. La maîtrise du déficit n'est possible que par l'augmentation des recettes et la fermeture :		
✓ de Caneton	- 240 000 €	
✓ de Gaëtan Devaud	- 85 000 €	
Le lancement d'une DSP pour le golf de Planchetorte pourrait permettre la suppression du déficit d'exploitation et la perception d'une redevance.		+ 200 000 €
La ville ne financera plus la médecine du sport et les associations seront réorientées vers la médecine de ville remboursée par la sécurité sociale	- 110 000 €	

Propositions concernant les tarifs :

	Dépenses	Recettes
La mise en place de tarifs pour l'école municipale des sports peut s'envisager sur les bases suivantes :		+ 50 000 €
Pour les Brivistes : 1 ^{ère} année gratuite pour la première activité sportive pratiquée, puis :		
✓ De 30 à 60 € par an pour les Brivistes		
✓ De 60 à 120 € par an pour les non Brivistes		

Propositions concernant l'organisation du travail :

	Dépenses	Recettes
La réorganisation des emplois du temps, des procédures de travail et du système d'accès par badge aux gymnases	- 60 000 €	
Extinction progressive de la mise à disposition de personnel aux associations sportives (1 sur 3 par an, sur 3 années).	- 33 000 € par an	
Réorganisation du travail des Educateurs sportifs et évolution des effectifs	- 120 000 €	

C) La vie associative et locale

En 2014, 2,5 millions d'euros ont été consacrés par la ville au monde associatif.

Les résultats de la consultation de la population comme des instances socio-économiques laissent apparaître l'attente d'un meilleur discernement dans l'attribution des subventions, passant par la mise en place de critères d'attribution distinguant l'intérêt des projets faisant l'objet du subventionnement et par la mise en place d'un meilleur contrôle des comptes des associations bénéficiaires (lutter contre la thésaurisation).

Dans cette optique, il est proposé :

- ✓ De privilégier l'aide financière pour des projets exceptionnels construits, plutôt qu'une aide au fonctionnement quotidien des associations (valorisation et soutien du projet).
- ✓ De mettre en place des critères d'attribution de subvention sur le modèle de ceux appliqués au sein de l'office municipal des sports et faire attribuer ces subventions dans le cadre d'une enveloppe normée.
- ✓ D'attribuer les subventions à l'issue d'un débat mené avec les associations, par secteur d'activité, au sein des offices municipaux créés ou à venir et/ou du conseil local de la vie associative.
- ✓ De favoriser leur participation à des actions organisées par la municipalité, en contrepartie de l'aide accordée, témoignant de leur implication dans l'action locale.

III– La ville solidaire (actions en faveur des publics fragiles)

Il s'agit d'une des trois grandes priorités des Brivistes, toutes classes d'âges confondues.

A) Les personnes âgées

Les Brivistes sont attachés à ce que l'on privilégie le maintien à domicile de nos aînés, ce qui va de pair avec leur seconde priorité qui est de soutenir les familles qui s'occupent d'eux.

Le CCAS est déjà investi dans un certain nombre d'actions qui vont dans ce sens et qui peuvent être améliorées à moindre coût.

Aussi, les actions de la municipalité seront dirigées selon les priorités suivantes :

1. Favoriser le maintien à domicile ;
2. Investir dans l'offre d'hébergement des personnes âgées dépendantes et notamment avec la construction d'un nouvel établissement sur Malemort ;
3. Améliorer l'offre d'hébergement de type foyer logement sur Brive.

Propositions concernant l'offre de service aux personnes âgées :

	Dépenses	Recettes
Renforcement de la communication autour des services déjà proposés aux personnes âgées		
Développement des actions pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, à travers le dispositif des visites de convivialité engagées par le CCAS		
Participer activement au projet PAERPA pour faciliter le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie (projet porté par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et le Centre Hospitalier)		
En ce qui concerne le soutien aux aidants, renforcer la communication autour de l'offre d'hébergement temporaire proposée dans les logements foyers. Elle constitue une réponse adaptée aux périodes de répit dont ils ont besoin.		

Propositions concernant l'hébergement des personnes âgées :

	Dépenses	Recettes
Mener des actions concrètes en faveur de la réhabilitation et l'adaptation des logements au vieillissement		
Amélioration de la qualité de l'hébergement en logement foyer et proposition d'une nouvelle offre adaptée et moderne	- 100 à 250 000 €	

B) Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Les actions s'expriment au travers de deux documents : l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) et le Plan d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE).

Propositions dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) :

Cet agenda formalise les travaux et correspond à un engagement de réalisation que la ville a souhaité mettre en place en collaboration étroite avec les acteurs locaux et les associations. 143 établissements ou groupes d'établissements de la commune sont concernés.

	Dépenses	Recettes
Accessibilité horizontale (Rez-de-chaussée) des Etablissements recevant du public dont l'accessibilité des 33 établissements scolaires de la ville d'ici 2019	+ 2 700 000 €	

Propositions dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (PAVE) :

La ville de Brive engage de nombreux travaux afin de faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, au travers de divers aménagements réalisés dans le cadre d'opérations importantes de voirie et d'urbanisme :

1-Itinéraire Hôpital – Centre Historique – Gare SNCF :

L'itinéraire depuis le carrefour Avenue de Paris / Avenue Maréchal Brune, traversant le centre historique jusqu'au bas de l'avenue Jean Jaurès a été rendu accessible.

L'opération d'aménagement du Pôle Intermodal de la Gare SNCF a complété l'itinéraire pour la partie de l'avenue Jean Jaurès, allant de la 2ème ceinture des boulevards à la gare SNCF.

Les opérations restant à réaliser :

- ✓ Avenue de Paris (de l'avenue du Maréchal Brune au Pont Cardinal),
- ✓ Avenue Michel Labrousse,
- ✓ Avenue Jean Jaurès (partie entre les deux ceintures de boulevard).

Les associations souhaitent que l'itinéraire soit prolongé jusqu'à la M.D.P.H. (maison du bénévolat).

2- Le Centre Historique :

Des avancées importantes ont été apportées en matière d'accessibilité du Centre Historique tant au niveau des cheminements que de l'accessibilité des commerces, du stationnement et de la mise en places de sanitaires.

L'objectif est la mise en plateau totale du centre historique visant à obtenir une accessibilité parfaite prolongé jusqu'aux 2 parcs de stationnement (Guierle et Thiers)

3- Autres Cheminements :

A partir du Centre Historique, il est envisagé d'aménager des cheminements:

- ✓ Vers la piscine et les équipements sportifs du Parc des Sports,
- ✓ Vers l'ancienne caserne Brune via les avenues Maréchal Leclerc, Alsace Lorraine et la rue Poincaré,
- ✓ Vers le quartier des lycées, via les avenues Zola et Roosevelt, voire la rue Fernand Delmas.

4- Le Stationnement :

Poursuivre la mise en place en conformité des emplacements de stationnement existants.

5 - Feux sonores (dispositif à l'attention des personnes aveugles ou mal voyantes) :

Poursuivre l'équipement des carrefours à feux, en priorité 1ère ceinture des boulevards puis la deuxième ceinture des boulevards.

6- Le Transport :

La ville s'inscrit dans les ADAP présentés par la communauté d'Agglomération de Brive dans le cadre de la mise en accessibilité des arrêts de transports urbains, au niveau de la continuité des cheminements à partir du quai.

C) L'action sociale

Si les actions destinées à accompagner les personnes confrontées à des difficultés sociales sont jugées nécessaires par les Brivistes, on remarque aussi qu'émerge une demande d'une plus grande justice dans l'attribution des aides sociales et le refus de l'assistantat.

D'où la nécessité de rendre plus lisible l'attribution des aides sociales et de travailler sur des critères d'attribution bien définis, de communiquer sur les dispositifs existants accessibles à des personnes qui travaillent et ont des revenus modestes, de favoriser l'orientation vers le dispositif de l'aide sociale et solidaire dont les usagers sont acteurs de leur projet et du rétablissement de leur situation financière. Par ailleurs, l'accompagnement social relève en grande partie des compétences du Conseil départemental de la Corrèze.

Dans ce cadre, il est proposé :

- ✓ Une orientation en priorité vers l'épicerie sociale. Elle constitue une réponse adaptée vers laquelle un grand nombre de personnes peuvent être orientées.
- ✓ De redéfinir la répartition des compétences en matière d'action sociale entre la ville et le Conseil départemental.
- ✓ D'attribuer les aides facultatives en cohérence et en complémentarité avec le Conseil départemental.
- ✓ De valoriser les mesures d'accompagnement social favorisant l'insertion professionnelle.

IV– L'enfance, l'éducation, la jeunesse

Les actions qui concernent les enfants (école, temps périscolaire et temps des vacances) sont la cinquième priorité des répondants (47%) juste après celles qui touchent la jeunesse.

A) L'école primaire et le temps périscolaire

Cinq items étaient proposés à l'appréciation des Brivistes : la qualité des équipements scolaires, des fournitures et activités proposées, des repas servis au restaurant scolaire, le maintien de l'amplitude horaire des garderies périscolaires, et l'amélioration du contenu des ateliers proposés en école primaire depuis la réforme des rythmes scolaires.

Les Brivistes sont attachés au maintien d'un bon niveau de qualité sur tous ces domaines.

Les propositions s'orientent donc sur les économies suivantes :

	Dépenses	Recettes
La révision de la contribution communale versée aux écoles privées :	- 39 000 € par an	
✓ suppression de l'aide pour les familles non brivistes		
✓ suppression de l'aide non obligatoire au transport		
Le regroupement de deux écoles publiques	- 600€ à 1 100€ par élève et par an	
Non inscription des élèves des communes extérieures en l'absence de prise en charge par ces communes	- 25 000 € par an	
Supprimer l'aide aux collèges et lycées dont la gestion ne relève pas de la compétence de la ville.	- 4 000 € par an	

Il est également souhaitable de mettre en place un observatoire interne des évolutions sociologiques et démographiques afin d'anticiper au mieux les besoins scolaires : CCAS, Habitat, contrat de ville. Mais aussi en direction des services du DASEN en anticipation des ouvertures/fermetures de classes.

B) Le temps des vacances

Les items proposés concernaient la prise en charge des enfants sur la période des vacances scolaires par les structures de la ville.

Il convient de noter que les services (ville et Agglo) porteurs de ces actions sont impactés par l'évolution démographique des quartiers, la précarité, la mouvance des habitants (notamment dans les quartiers) ce qui requiert une adaptation permanente à l'évolution des besoins des usagers. Ces

actions sont par ailleurs encadrées par des dispositifs de contractualisation en cours, par exemple : CEJ, contrat de ville, projet éducatif, projet social...

Les propositions s'orientent donc sur **les gisements d'économie** suivants :

	Dépenses	Recettes
Restructuration du nombre d'ALSH sur la ville : regroupement de l'ALSH Cap Ouest avec l'ALSH Jacques cartier	- 20 000 €	

Il est également possible d'engager une réflexion sur les horaires d'ouverture des ALSH et des centres sociaux.

Pour ces deux thématiques concernant les enfants, il s'avèrerait utile de valoriser auprès de la population les services offerts par la ville dans la mesure où certaines demandes formulées par les habitants sont déjà couvertes et font déjà l'objet de services ou d'améliorations existants.

On peut se poser la question de la nécessité d'un guichet unique (dossiers d'inscription, orientation des demandes à usage des familles ou à caractère social...).

C) L'aide aux familles

	Dépenses	Recettes
Non reconduction de la prime à la naissance qui ne constitue pas une priorité pour les Brivistes	- 150 000 €	

D) Jeunesse, étudiants

On remarque dans les résultats concernant la jeunesse et les étudiants l'importance accordée à la question du logement et de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.

Le service habitat jeunes a inscrit dans son projet social pour les années à venir, de proposer des logements diffus avec bail glissant. Cette disposition répond à un besoin identifié.

V- Les sujets hors questionnaire

A) Les commentaires concernant la gestion de la ville :

Dans son rapport du 13 octobre 2015, la cour des comptes demande aux collectivités territoriales de veiller à l'application du temps de travail en conformité avec la loi sur les 35 heures. Son respect impose l'application des 1 607 heures de travail annuel au sein des services municipaux.

Par ailleurs, il est mis en œuvre une diminution des charges à caractère général, de 5% par an entre 2016 et 2019, soit une baisse totale de 2 400 000 € sur la période. A noter que sur 2014 et 2015, ces dépenses ont déjà baissé d'1 900 000 € (sous réserve des montants définitifs du compte administratif 2015).

B) L'emploi et le développement économique

Le soutien au commerce du centre-ville est une des priorités forte de l'action économique, et vient en complément des actions développées par l'agglomération en faveur du développement économique et de l'emploi.

Les actions menées par la ville dans le domaine de l'attractivité commerciale passent notamment par :

1/ L'animation et la coordination réalisées par le manager de centre-ville : cette action est réalisée en partenariat avec la CCI de la Corrèze. Budget direct consacré par la ville au marché de Noël est de 80 000 € par an.

2/ Les interventions sur l'immobilier commercial (menées soit directement par la ville, soit déléguées à la SEM 19 dans le cadre de la CPA) :

- ✓ Le programme d'action de la CPA a été recentré sur l'action immobilière et plus particulièrement sur la rue de la République avec pour objectif l'acquisition de biens immobiliers commerciaux en location et/ou accession attractifs. L'objectif financier pour la collectivité est la réalisation à minima d'opérations à l'équilibre (les recettes issues des loyers et des cessions compensent les dépenses d'acquisition, de travaux et de gestion). Les dépenses estimatives en termes d'action immobilière pour 2016 sont de 365 000 €
- ✓ Les dispositifs incitatifs habitat/commerce pour 2016 s'élèvent : à 50 000 € pour les aides concernant les devantures commerciales et à 92 000 € pour les Aides à la rénovation des façades

3/ Les actions pour rendre accessible le centre-ville et les commerces, favoriser la qualité des déplacements et le stationnement (menées par la direction de l'aménagement et les services techniques de la ville)